

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-AIME-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2003**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 1<sup>er</sup> octobre 2003. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Gaétan Thivierge, Gaston Lavoie (arrivé à 19h12), Raynald Godin et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault. Sont absents Messieurs les conseillers : Mario Tremblay et Daniel Cauchon.

**2003-10-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

**2003-10-02 ADOPTION DU RPOCÈS-VERBAL.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 3 septembre 2003, est adopté tel que rédigé.

**2003-10-03 ENTÉRINER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE CAMION CITERNE.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que les membres du Conseil entérinent l'achat d'une échelle 3 sections, une sirène électronique et d'un coussin protecteur pour le camion citerne et ce, pour un montant de 1380.30\$ taxes incluses.

Monsieur le maire fait une pause de cinq (5) minutes.

**2003-10-04 ENTÉRINER LES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE ROBERT HAMELIN & ASSOCIÉS.**

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu sur division (contre : Madame Dominique St-Pierre et Monsieur Gaétan Thivierge) que les membre du Conseil entérinent les honoraires professionnels de Robert Hamelin & Associés au montant de 172.54\$ taxes incluses et ce, pour l'élaboration du programme de vidange des fosses septiques.

**2003-10-05 ENTÉRINER LE COÛT À CIHO POUR L'ADHÉSION DE MEMBRE ASSOCIATIF DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les membres du Conseil, entérinent le coût de 30.00\$

plus taxes à CIHO et ce, pour l'adhésion de membre associatif de la bibliothèque municipale.

**2003-10-06 ENTÉRINER LES DÉPENSES EFFECTUÉES POUR LES JOURNÉES CULTURELLES.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les membres du Conseil entérinent les dépenses des journées culturelles pour un montant de 47.28\$.

**2003-10-07 APPROBATION DES COMPTES À PAYER.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que les comptes suivants, présentés par la secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

C300367	Hydro-Québec	\$ 579.75
C300368	Tremblay Lyne (timbres)	\$ 165.63
C300369	Hebdo Charlevoisien (remplace le ch. C300187)	\$ 450.90
C300670	Hydro-Québec	\$ 3 957.73
C300670	Gaudreault Suzanne	\$ 379.09
C300372	Boies Daniel	\$ 137.14
C300373	Epicerie des Lacs	\$ 34.54
C300374	Garage St-Aimé-des-Lacs	\$ 1 219.19
C300375	Garage Paul Tremblay	\$ 159.84
C300376	Jos. Lapointe & Fils	\$ 58.94
C300377	Canadian Tire	\$ 205.16
C300378	MRC de Charlevoix-Est	\$ 375.00
C300379	Distribution Ricard & Gagné	\$ 120.88
C300380	Imprimerie de Charlevoix	\$ 73.62
C300381	Syndicat	\$ 82.86
C300382	Bell Canada	\$ 247.76
C300383	RIDESCE	\$ 3 319.71
C300384	Revenu Canada	\$ 1 412.12
C300385	Revenu Québec	\$ 2 555.05
C300386	Bodycote Technitrol	\$ 175.69
C300387	Simon Thivierge & Fils	\$79 880.58
C300388	Imprimerie CCL	\$ 126.53
C300389	L .P. Tanguay Ltée.	\$ 575.13
C300390	Assurance vie Desjardins-Laurentienne	\$ 430.42
C300391	Henri Jean & Fils	\$ 3.41
C300392	UAP La Malbaie	\$ 141.10
C300393	Martial Lavoie	\$ 846.15
C300394	Aéro-Feu	\$ 68.04
C300395	Équipement GMM	\$ 178.23
C300396	Agrivoix Coopérative Agricole	\$ 101.97
C300397	Services Sanitaires Charleovix	\$ 2 841.06
C300398	Coop. Câblo NDDMonts	\$ 150.00
C300399	Bernard Lajoie	\$ 258.24
C300400	La Capitale gestion financière	\$ 379.46
C300401	Performance Ford Mercury	\$ 51.03
C300402	Caisse Desjardins des Hautes-Gorges	\$ 529.58
C300403	Entreprises Alain Simard	\$ 387.57
C300404	Les Editions Juridiques FD	\$ 69.55
C300405	Librairie Econo la Malbaie	\$ 114.33

C300406	Ministre des Finances	\$35 144.00
C 300407	Bell Mobilité	\$ 96.16
C300408	Produits sanitaires Optimum	\$ 54.05
C300409	Pavage Rolland Fortier	\$ 199.32
C300410	Maison des jeunes St-Aimé-des-Lacs	\$ 2 000.00
C300411	Godin Jonathan	\$ 15.00
C300412	Robert Hamelin & Associés	\$ 172.54
C 300413	Barnes Group Canada Corp.	\$ 52.82
C300414	Équipements d'incendie Levasseur	\$ 1 380.00
C300415	Les Spécialistes du parterre	\$ 1 016.24
C300416	Club l'Âge d'Or des Lacs	\$ 3 272.29
C300417	Entreprises Jacques Dufour	\$ 284.43
C300418	Bodycote Technitrol inc.	`\$ 98.13
C300419	Thivierge Monique G.	\$ 48.27

**2003-10-08 EMPRUNT TEMPORAIRE DE 125,000.00\$.**

Il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement ce qui suit :

1. Que le membre emprunte de Caisse Desjardins des Hautes-Gorges au moyen d'un contrat de prêt de 125 000.00\$, portant intérêt au taux applicable à la caisse pour ce genre de financement, pour la période suivante : 6 mois. En conformité avec le contrat de prêt au montant de 125 000.00\$ daté du 01 octobre 2003; le taux d'intérêt en vigueur est fixé au taux préférentiel de la Caisse Centrale Desjardins. Ce taux d'intérêt en date des présentes s'élève à quatre virgule cinquante pour cent (4,50%).
2. Que le remboursement soit garanti par le règlement d'emprunt numéro 228.
3. Que Monsieur Daniel Boudreault, maire et Madame Suzanne Gaudreault, secrétaire—trésorière soient par les présentes autorisés à signer, au nom du membre, le(s) contrat(s), tel que soumis par la caisse, aux conditions énumérées précédemment et à toute autre condition en usage à la caisse, ainsi que tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

**2003-10-09 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS ET CE, POUR 2003, 2004, 2005 ET 2006.**

**ATTENDU QUE** le Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, a pris connaissance de la convention collective présentée par les employés et ce, pour les années 2003, 2004, 2005 et 2006;

**ATTENDU QUE** la dite convention est acceptée telle que rédigée;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que les membres du Conseil, de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs, accepte la convention collective des employés pour les années 2003, 2004, 2005 et 2006 et que Monsieur Daniel Boudreault, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, secrétaire-trésorière, sont mandatés à signer la dite convention et ce, pour et au nom de la municipalité de St-Aimé-des-Lacs.

**2003-10-10 SALAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE POUR 2004, 2005, 2006 ET 2007.**

**ATTENDU** que lors d'une rencontre en octobre 2003 entre les membres du Conseil et la secrétaire-trésorière, le salaire de celle-ci a été négocié;

**ATTENDU** que le salaire est négocié pour une période de quatre (4) ans soit : 2004, 2005, 2006 et 2007;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que :

1. Le salaire de la secrétaire-trésorière sera de : 2004 : 19.03\$ l'heure  
2005 : 19.41\$ l'heure  
2006 : 19.80\$ l'heure  
2007 : 20.20\$ l'heure

et ce, pour quarante (40) heures de travail par semaine.

2. Une (1) réunion de travail (caucus) par mois est compris dans ledit salaire.
3. Vacances : tel que décrit dans la convention collective en vigueur des employés.
4. Que les jours chômés et payés sont les fêtes proclamées par les gouvernements Fédéral et Provincial.
5. Mobiles et autres avantages sociaux : tel que décrit dans la convention collective en vigueur des employés.
6. Que ledit salaire entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

#### **2003-10-11 ENTRETIEN D'HIVER DE LA COUR DE L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL.**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité procède déjà à l'entretien d'hiver de la cour de l'école Beau-Soleil;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de la Commission scolaire de Charlevoix a été reçue pour l'entretien de la cour de l'école Beau-Soleil ainsi que des entrées, des trottoirs, des perrons, des marches en plus d'épandre du sable ou sel au besoin et ce, pour 2003-2004;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité n'a pas les objectifs pour effectuer tous les travaux de déneigement demandé;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs procédera au déneigement de la cour seulement de l'école Beau-Soleil et ce, pour la saison 2003-2004. Que la Commission scolaire de Charlevoix se tient responsable des accidents pouvant subvenir suite au déneigement de la cour. Qu'advenant un bris de tracteur de la municipalité, la Commission scolaire devra effectuer l'entretien de la cour de l'école tant et aussi longtemps que durera le bris du tracteur.

#### **2003-10-12 SENTIER DE MOTONEIGES 2003-2004.**

**ATTENDU QUE** l'ensemble du tissu d'entreprises de St-Aimé-des-Lacs et de l'arrière pays se développe et prospère autour de l'activité motoneige;

**ATTENDU QUE** le devenir et le maintien d'environ 50 salariés de l'entreprise touristique dépend de la fréquentation motoneige;

**ATTENDU QUE** les efforts de mise en marché de l'arrière pays de Charlevoix autour du développement motoneige;

**ATTENDU QUE** la stabilité financière de nos entreprises dépend de la fréquentation motoneige;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Gaétan Thivierge, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs demande à la Fédération québécoise des motoneiges de respecter le moratoire signé en 2000 pour une durée de trois ans et de continuer d'utiliser le sentier situé dans le Parc des Hautes-Gorges et ce, pour préserver l'ensemble du tissu d'entreprises de l'arrière pays Charlevoisien. Cette décision conforterait et respecterait les gens d'affaire et les employés touristiques qui souhaitent un développement durable de leur compagnie et de leurs emplois.

c.c. : Monsieur Rosaire Bertrand, député et ministre, SEPAQ et MRC de Charlevoix-Est.

### **2003-10-13 ADHÉSION À L'AUTRE AVENUE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE.**

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs adhère à l'autre Avenue, organisme de justice alternative.

### **CORRESPONDANCE.**

Monsieur Jean-Pierre Bergeron : réclamation pour un bris de véhicule.

Ministère des Transports : pour le déneigement des trottoirs, couche d'usure rue Larouche.

Ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir : Programme de renouveau urbain subvention reçue de 3 531.00\$, prix d'innovation technologique en infrastructures, subvention reçue pour le programme de renouveau urbain et villageois.

Ministère de La Faune et des Parcs : pour la pêche blanche au lac Nairne.

Sénat : rapport.

Régie régionale de la santé et des services sociaux : revue Le Flash.

Chambre des Communes : Inky Mark M.P.

Lombard Canada : dossier de Madame Gervaise Tremblay et Monsieur Martin Lavoie.

Commission scolaire de Charlevoix : pour le déneigement de la cour de l'école Beau-Soleil, transport scolaire.

L'Autre Avenue : demande d'adhésion.

CRSBP(biblio) : informations relatives à la tarification des services offerts.

Fédération canadienne des municipalités; Financement pour les infrastructures municipales vertes.

MRC de Charlevoix-Est : bulletin d'information sur le schéma de couverture de risques de la MRC de Charlevoix-Est.

Association de la pêche blanche des lacs inc. : demande concernant la pêche hivernale sur le lac Nairne.

Madame Lise Robitaille, notaire : pour un abandon de servitude de passage.

Monsieur Louis Lessard : demande de lumière de rue.

Monsieur Louis-Guy Dansereau : concernant l'entretien d'hiver du chemin Imbeault.

Conseil social et communautaire de Charlevoix inc. : rappel de cotisation.

SHIC de Charlevoix : demande de don.

SPCA : invitation pour une visite à leur refuge.

Groupe Aidons-Lait : demande de don.

Société d'arthrite : demande de don.

Société de recherche sur le cancer : demande de don.

Maison de la famille de Charlevoix : demande de bénévoles.

POPcLIQ : offre de services.

**2003-10-14 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que la séance ordinaire est levée à 19h53.

**MAIRE**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**